



L'ACTION MUNICIPALE À MI-MANDAT

86% D'ENGAGEMENTS TENUS

Pour une ville...





Je vous souhaite une très bonne lecture de ce bilan dont une version synthétique est également consultable dans votre journal « Pontarlier votre ville ». Je vous invite bien entendu à nous faire part de vos remarques sous la forme qui vous conviendra (courrier, courriel,...).

PONTARLIER

Directeur de la publication

Patrick Genre

Équipe rédactionnelle :

L'équipe municipale et l'équipe de direction de la Ville de Pontarlier

Coordination : Julie Verger

Administration - Secrétariat de rédaction : Julie Verger

Crédit Photos et Illustrations :

Ville de Pontarlier

Conception et mise en page :

Scoop Communication et Service de communication de la Ville de Pontarlier



S'engager pour sa ville, c'est avoir l'ambition d'assurer son développement, d'accroître son attractivité, mais également d'asseoir sa notoriété.

L'action municipale ne se fonde pas uniquement sur les promesses d'une campagne électorale, notre feuille de route se nourrit également de propositions qui émergent tout au long du mandat. Autant d'engagements qui répondent aux préoccupations quotidiennes des Pontissaliens et Pontissaliennes.

Cette période de mi-mandat est l'occasion de faire un arrêt sur image, pour évaluer ensemble, en toute transparence, l'action municipale. Et ce, en complément des rencontres et échanges constants menés avec vous depuis le début du mandat et auxquels je m'étais engagé avec l'équipe municipale, à chaque réunion publique, dans les quartiers ou au cours des conseils municipaux, ...

C'est une nécessité qui s'affirme encore plus aujourd'hui. Il est primordial que les Elus s'adressent directement à la population, puissent rendre des comptes et sachent expliquer leurs choix. C'est l'objectif de ce document spécial qui complète votre journal « Pontarlier votre ville ». Dans cet esprit et dans le plus strict respect de la démocratie, j'ai également souhaité que les groupes d'opposition puissent disposer de plus d'espace qu'habituellement pour s'exprimer plus largement.

Vous retrouverez donc, organisé sous une présentation la plus aérée et la plus claire possible, l'ensemble de nos 185 engagements. A l'aide de pictogrammes simples, vous pourrez mesurer ce qui a été fait, ce qui est en cours, ce qui ne l'est pas encore et ce qui ne le sera définitivement pas. Vous pourrez aussi apprécier l'engagement de toute l'équipe municipale, car il s'agit d'un véritable travail d'équipe, sans lequel il ne pourrait y avoir d'arbitrage et de décision éclairée. C'est tout le sens qui est donné à la mise en valeur de l'ensemble de l'équipe de la municipalité, que je préside, et au-delà du groupe majoritaire.

Je tenais ainsi, avec l'équipe, à vous proposer ce bilan d'étape, que nous présenterons d'ailleurs publiquement, afin d'ouvrir le débat et surtout de nous projeter avec vous, d'ores et déjà, sur la seconde partie du mandat, qui comportera aussi de nombreux défis.



© Alexis Baud

Patrick GENRE,

Maire de Pontarlier,
Président de la Communauté
de Communes du Grand Pontarlier,
Conseiller régional
Bourgogne Franche-Comté

Vos élu(e)s - La Majorité



Retrouvez le trombinoscope détaillé avec les délégations sur www.ville-pontarlier.fr

VIE QUOTIDIENNE

Une ville au quotidien

Votre élu référent : Gaston Droz-Vincent

Voirie

▶ 127 Assurer la propreté et faire respecter le règlement de voirie

La propreté de la ville est assurée par : Une tournée quotidienne de balayage mécanisé, 5 à 6 jours/7, et une tournée quotidienne de ramassage des 379 corbeilles de ville et des 20 cendriers répartis en bordure des espaces et des bâtiments publics et dans les parcs. En 2015, un sondage réalisé dans la rue auprès de 326 usagers donnait un indice de satisfaction de 78% sur la propreté de la ville. Pour autant, les efforts dans ce domaine resteront soutenus avec l'acquisition en 2017 d'une nouvelle balayeuse compacte 5m³ et la poursuite du déploiement des cendriers urbains.

▶ 128 Créer une équipe d'intervention d'urgence « voirie »

Une nouvelle centralisation des appels d'urgence auprès du responsable astreinte est en place, afin de déclencher les interventions avec les agents référents compétents.

✓ 129 Mettre en place un Plan Pluriannuel d'Investissement pour la voirie

Depuis 2014, un budget annuel d'environ 725 000 € en moyenne est consacré aux opérations de gros entretien de la voirie communale et affecté, sur proposition de la commission communale de voirie après recensement des besoins, auprès des usagers et des services en charge de l'entretien.

▶ 130 Améliorer la signalétique aux abords des établissements scolaires

Un dossier partagé avec Marie-Claude Masson

Un programme de signalisation lumineuse est à l'œuvre pour sécuriser la traversée des piétons sur les zones à risque et les abords des groupes scolaires. Ces dispositifs (3600 € l'unité) équipent aujourd'hui les franchissements sur la rocade et sur certaines rues particulièrement

circulées, et encadrent les accès des écoles (Vannolles, Péguy, Joliot Curie, Raymond Faivre, et Saint-Joseph). Certains dispositifs seront renouvelés et modernisés en 2017 (rue des Lavaux). D'autres sont encore à prévoir comme aux Etraches, en vue de sécuriser certains accès piétons.

▶ 132 Aménagement des bords du Doubs au Grand Cours et Ouilions

Un dossier partagé avec Christian Pourny

Se référer à l'engagement « ville responsable » N°35.

▶ 133 Aménager le parking du 5 septembre, la place Becquerel et les abords du lycée Xavier Marmier et améliorer la circulation

Les premières esquisses et études de faisabilité ont été réalisées en vue de permettre l'engagement des travaux dans les années à venir. Des partenariats seront nécessaires pour ce qui concerne les abords du lycée Xavier Marmier avec la Région notamment. La réalisation d'un parking chauffé sur la place Becquerel au cours de l'été 2017 est actée.

Espaces verts

⌚ 134 Réaménager le Grand cours : espace fleuris, pelouses

Au préalable des études sont à mener sur l'état sanitaire des arbres de ce site avant toute intervention.

⌚ 135 Exploiter de nouveaux espaces verts : nouvelles plantations

De nombreux espaces verts sont néanmoins aujourd'hui en gestion jardinée, avec la création de prairies fleuries (au Bois de Doubs, en zone des Grands Planchants...)

ZOOM

▶ 131 Améliorer la sécurité des piétons et maîtriser la vitesse des véhicules

- Sécurisation des cheminements piétons et cyclables de Pontarlier par :
 - la réfection des trottoirs et leur élargissement si nécessaire pour respecter les normes d'accessibilité : rues Colin, du Faubourg St Etienne, de Neuchâtel, de Besançon (partie), de la Gare (partie), de la Libération (partie), du Stade, Victor Hugo (partie).
 - la création de cheminements piétons et cyclables sécurisés : rue de la Gare (partie haute), Morand, Besançon, Colin, de l'avenue de l'Armée de l'Est; de Neuchâtel, et rocade Pompidou (le long du pôle multimodal).
- Maîtrise de la vitesse des véhicules avec aménagements spécifiques :
 - Ralentisseur : rue du Gros Tilleul, rue de Besançon, rue Colin et avenue de Neuchâtel
 - Resserrement de chaussée : rue de Besançon, rue Colin, avenue de Neuchâtel et Faubourg Saint-Etienne, rue du Stade, rue Auguste Junod.

⌚ 136 Aménager le parc de la Maison Chevalier et l'ouvrir au public

Un dossier partagé avec Christian Pourny

Se référer à l'engagement « ville responsable » N°42.

Eau

✓ 137 Maintenir le service de l'eau en régie directe

L'essentiel est de garantir un prix de l'eau facturé aux usagers, contenu et équilibré. La Ville a conservé en régie l'exercice de la compétence de stockage et de distribution de l'eau potable. Des équipes spécialisées y sont dédiées 24/24h pour des missions de surveillance et d'intervention.

139 Améliorer encore la coordination des travaux : eau, voirie et réseaux secs

Des réunions régulières ont lieu entre gestionnaires des différents réseaux (Enedis, Gaz, Opérateurs téléphoniques, réseau de chaleur...) pour planifier, coordonner, voire mutualiser les temps d'interventions de chacun, afin de limiter les impacts sur la voirie.

140 Participer à la politique intercommunale liée à la protection et à la production de l'eau

Une réflexion sera menée dans le cadre du transfert de la compétence « eau » à la CCGP (loi Notre).

Bois et forêts

141 Maintenir l'exploitation de la pépinière locale forestière

Plantation et prélèvement de 1 000 plants forestiers de pépinière par an (sapin Douglas et Epicéa commun).

142 Valoriser le parc des arbres majestueux

Cette opération non engagée encore est en réflexion pour une mise en œuvre durant la 2^{ème} moitié du mandat par la collectivité et/ou en partenariat avec une association.

143 Rénover le parcours de l'arboretum

La mobilisation des moyens financiers sur les opérations d'acquisition et d'aménagement des pistes et voies forestières portées par les Associations de Syndicat Autorisé (du Buclet et du Bois de la Côte), n'ont pas permis pour le moment de valoriser cet équipement. L'effort nécessaire sera réalisé dans le courant de la 2^{ème} moitié du mandat, en collaboration avec l'intercommunalité (tourisme).

144 Organiser une découverte populaire de la forêt

La visite annuelle et thématique de la forêt communale est pilotée par les services de l'O.N.F. et proposée aux acteurs locaux, aux médias, et aux conseillers inter-quartiers (depuis 2016).

145 Maintenir les variétés sylvicoles (peuplement privilégié)

La forêt communale est gérée sous le régime de la forêt jardinée qui favorise la régénération naturelle de la forêt, néanmoins, des efforts particuliers de plantation sont menés pour transmettre aux générations futures une forêt productive (exploitation d'environ 8 600 m³/an) avec environ 3 000 plants forestiers repiqués par an (sapin et épicea douglas).

Par ailleurs, en raison du changement climatique et afin d'anticiper l'avenir, des essais d'implantation de Cèdre de l'Atlas ont été menés en 2016.

Pour préserver et accroître le patrimoine forestier productif, la collectivité a acquis une propriété boisée d'une surface de 7 ha 23 à 70 ca, portant la surface globale du domaine forestier communal à environ 1 060 ha.

Cimetières

147 Poursuivre les aménagements des cimetières

Un dossier partagé avec Marie-Claude Masson

Il s'agit d'un travail quotidien et continu : entretien permanent des allées, l'entretien manuel des espaces verts (sans produits phytosanitaires), complété par des opérations spécifiques comme l'agrandissement du jardin cinéraire du cimetière des Marnaux, la restauration de l'entrée du cimetière Saint Roch (piliers, murs, portail), la réfection des peintures des croix des tombes des soldats ou la création de nouveaux caveaux pour les familles.

ZOOM

Mutualisation

146 Mettre les moyens Ville et CCGP en commun pour une meilleure efficacité

Devant le défi budgétaire et l'engagement d'une pression fiscale raisonnée, la ville-centre et le Grand Pontarlier ont engagé une démarche de rationalisation, de leurs coûts se traduisant notamment par un mouvement de mutualisation des services ambitieux et exigeants.

C'est ainsi que les structures d'intervention sur l'espace et les bâtiments et équipements publics des deux collectivités ont été regroupées en une seule Direction des Moyens Opérationnels en charge des missions opérationnelles précédemment dispersées.

La nouvelle structure se rassemblera en 2017 dans des locaux et ateliers récemment rénovés à l'intérieur de la maison de l'Intercommunalité, rue Pierre Déchanet.



ZOOM

133 Poursuivre la modernisation du réseau d'eau

Cette compétence en régie exige aussi un effort d'investissement soutenu pour la modernisation du réseau qui se traduit comme suit :

Années	Montant des investissements (HT)		Linéaire conduites neuves (ml)	Nbre branchements plomb supprimés (U)	Nbre de fuites réparées (U)
	Travaux	Matériels et outillages			
2014	296 000	11 300	770	20	18
2015	564 000	14 300	1670	80	30
2016	285 500	234 700	1 250	41	27